

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, vers le 13 juillet 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation4 p. (194r, 195r, 196v, 197r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, vers le 13 juillet 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46000>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[vers le 13 juillet 1872](#)

Lieu de rédactionInconnu

Destinataire[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

Résumé« Comme moyen de contrôle du tarif qui est à l'impression, je demande qu'on fasse de suite un état comparatif de l'année 1869 avec les dépenses qu'entraîne la situation présente. » Godin décrit les opérations comptables à accomplir pour établir l'augmentation des matières premières, des salaires et des frais généraux.

Notes

- Le texte ne comporte pas de formule d'appel et n'est pas daté. L'index du registre de correspondance indique le nom d'Émile Godin pour destinataire du document. La mention « Recommandation à M. Denisart » figure sous la signature de Godin (fol. 197r)
- Date de rédaction du document : la copie se situe dans le registre de correspondance entre une lettre datée du 13 juillet 1872 et une autre du 17 juillet 1872.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées[Denisart, Alfred](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

X

comme moyen
de contrôle des tarifs
qui est à l'imposition
la demande d'un faire
dire que un état comparatif
du tarif de l'an 1869 avec
les dépenses qu'entraîne la
situation présente
permettra à cette fin

- 1° les exemplaires matinés de
fabrication font, coke,
charbons, fer, bois, cuivre
et autres de l'an 1869
- 2° faire le prix moyen
des unités mesurées de toutes
les matières
- 3° établir les exemplaires de
fabrication du charbon dont le
compte sera à la fabrication
du 31 juillet 1869 au 31 juillet
- 4° venir à une moyenne globale
comme résultant de la
situation du 1er juillet de
1869
- 5° donner la valeur moyenne
comme moyen de prix actuel
et prendre périodiquement

vous n'avez pas vu la
différence : entre le principal
des marchands envoiés par
les armes, et l'expédition de
l'armée espagnole à grande
vitesse.

Le 20. Vous étiez dans
les deux expéditions des deux
expéditions étrangères

je crois cela. Vous prenez
le tarif des batiments de
1669 (est-ce que ce sont
les négociations dans le traité
de paix) dans le plan de
en regard des peines de chaque
projet vous planifiez sans
une autre volonté le tarif
proposé pour faire le tableau
des peines et des punitions
stratégiques. La différence de
peut être que vous avez
planifié par le poids total
de la fabrication de 1669
ce que vous deviez la différencier
des deux armées.

mais ce mariage va être
qu'un appât à des actions
vers les propriétés ou des
revenus que j'aurai dans les
professions des autres.
L'imprécision de ces statuts
serait devenue un moyen de préparer
la mariage. Je veux donc

vous recommander pour les
propositions faites au sujet de
nos frais de mariage. Je veux
que l'an prochain nous
soyons marié le 1^{er} juillet
au matin à la chapelle de l'ordre
de Saint-Jean de Jérusalem
dans une ville où nous
devrons faire nos fiançailles.

Malheureusement la
négociation des appariements
et des frais généraux

après ces deux ans, nous
marcherons sur place
sans expérience

car nous devons faire
toute sorte de choses
de l'acquisition

des meubles

des débarras

des frais généraux

cette absence sépare une
cette ville de nos pouvoirs
facilement en faire l'appré-
ciation. Ainsi que je vous
l'avais écrit il y a peu de temps.

Malgré le très mauvais état
de la route et de la chaussée
j'aurai tout fait pour être à

vous à midi à Dordogne
ou au moins vers dix heures
tard. Je vous avoue sans scrupule
que dans mes appre-
ciations j'aurai pris en considération
la route. Ces circonstances fatales
dans cette partie de France
évidemment.

Il me semble qu'il est nécessaire
que je vous écrive pour
que vous ayez toutes les ren-
seignements nécessaires
pour votre employeur.

Recommandation *bon*
à M. Léonard